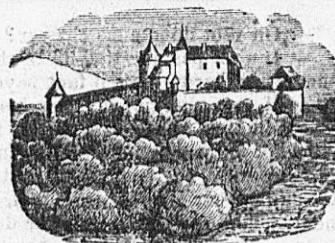




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50  
 » 6 mois, » 2 50  
 Étranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
 payable d'avance.  
 Prix du numéro : 5 cent.  
 On s'abonne dans les bureaux  
 de poste.

**HORAIRE D'HIVER :** Bulle, dép. 5<sup>55</sup> 10<sup>45</sup> 2<sup>40</sup> 8<sup>25</sup> — Bulle, arr. 8<sup>00</sup> 1<sup>35</sup> 4<sup>55</sup> 10<sup>58</sup>

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.  
 Réclames : 80 cent. la ligne.  
 S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, Grand'rue 29; Fribourg, place de l'Hôtel de Ville, ou à ses succursales.

BULLE, le 27 mars 1896.

## Chambres fédérales.

Le silence paraît enfin devoir se faire autour de la démission — d'ailleurs demandée et régulièrement accordée — du colonel Wille. Amis et adversaires du Conseil fédéral ont été simultanément appelés à quitter ce terrain où l'on ne s'était que trop attardé pour ne pas froisser la proverbiale modestie de celui qui y tenait le haut du pavé.

Mais la question sur laquelle ont roulé les débats de ces derniers jours était loin d'être plus effacée que celle de la semaine écoulée. Le Tessin en faisait l'objet. Depuis cinq années, ce canton, qui naguère préoccupait moins ses confédérés que tout autre, s'est tout d'un coup imposé à l'attention de la Suisse entière, contrainte par les événements à s'immiscer de près ou de loin dans sa politique. Aussi sommes-nous tous, Bâlois, Genevois ou Fribourgeois, des quasi Tessinois, des respiniens ou des septembristes, à moins d'être des soldatistes.

Donc on s'est occupé de la garantie à accorder à la Constitution du Tessin, c'est-à-dire d'assurer le droit de vote aux ressortissants de ce canton qui — comme on le sait — constituent de par leurs mœurs nomades des citoyens « à demeure », bien que les besoins de l'existence les éloigne par périodes du foyer. Il convient en effet de ne pas assimiler les innombrables émigrants tessinois aux rares et clairsemés enfants des autres parties de la Confédération se rendant à l'étranger.

L'émigrant tessinois ne se sépare de sa famille que pour une partie de l'année, au dehors il s'installe d'une manière provisoire, souvent il fait chambre avec ses compatriotes, il s'y prive de toute jouissance et de tout bien-être en vue d'arrondir son

magot pour le retour auprès de l'épouse fidèle dont il compte les jours de séparation, des enfants restés au village et qui ne grandiront que par les sueurs dont le père, bien malgré lui, va arroser le sol étranger.

Le citoyen suisse d'autres cantons ne sort que pour chercher à se fixer au dehors, pour s'y creuser une niche durable ou définitive. Que ce soit l'illusion, l'espoir ou quelque douloureuse déception qui l'éloigne du lieu natal, il part avec la pleine idée que, s'il emporte un peu de sol de la patrie à la semelle de ses souliers, c'est à simple titre de souvenir.

Cette considération toute morale tendant à établir une différence de signification entre l'émigration du Tessinois et celle d'un autre Suisse n'aurait, j'en conviens, qu'une bien faible valeur si l'on n'y ajoutait que la proportion des émigrants est de beaucoup supérieure dans le Tessin et qu'interdire le vote à cet habitant intermittent serait anémier totalement la vie publique de beaucoup de communes. Certains villages montagnards de moins de 900 âmes ne comptent pas moins de 100 ressortissants (presque tous électeurs) qui émigrent chaque année à Paris où d'étroits liens de vie locale les maintiennent en faisceau. Ils y vivent presque en commun, s'entraident, se soutiennent, s'informant mutuellement de tout ce qu'ils apprennent du lieu natal; je pourrais même citer les ressortissants d'un village tessinois qui ont constitué une société dont le but était — je vous le donne en mille — d'acheter une pompe neuve à leur commune.

Quelque attachés qu'ils demeurent à leur patrie, les autres Suisses émigrés ne cultivent pas à ce degré le sacrifice au lieu natal et cela s'explique, non par l'indifférence, mais par l'individualisme dont se sent plus aisément atteint l'émigrant définitif.

Les représentants du Tessin au Conseil national

ont déployé toute leur énergie et leur éloquence fleurie à convaincre l'assemblée de la nécessité de tenir compte du cas particulier à ce canton. Car doit-on, de ce qu'une notable partie de la population est réduite à tirer de l'étranger ses moyens d'existence, à nourrir sa famille de loin sans vouloir l'arracher à la culture du sol natal, doit-on pour cela lui interdire la participation à la vie publique d'un village ou d'un canton où il passe une partie de chaque année en attendant que l'aisance lui permette de ne le plus quitter.

L'éloquence convaincue de MM. Borella, Manzoni et Bolla, renforcée d'une superbe dissertation juridique de M. Lachenal, a triomphé de l'opposition systématique de la droite et la garantie tessinoise est votée par 89 voix contre 45.

Le Conseil national a aussi nommé par 89 voix M. E. Decollogny, conseiller national vaudois, suppléant au Tribunal fédéral. M. Ursprung (Argovie) a obtenu 39 voix.

## CONFÉDÉRATION SUISSE

**Soleure.** — Lundi soir, le bruit s'est répandu à Delémont qu'un crime épouvantable, un triple assassinat, avait été commis près de Bärschwyl, entre Delémont et Bâle.

Un nommé Jecker, journalier, habitait avec le fermier Eberhardt une maison sur une hauteur, à 10 minutes de la gare de Bärschwyl. Il paraît qu'Eberhardt avait sous-loué un petit logement à Jecker; mais celui-ci était en retard de plusieurs mois pour son paiement.

Lundi, Jecker s'était rendu à une inspection d'armes à Laufen. A son retour, ayant bu, il interpella violemment le fermier Eberhardt, qui travaillait devant la maison, au sujet de l'arriéré de loyer qu'il lui réclamait :

m'avone avec bonhomie que M. La Guépière, son ancien élève, lui a confié le secret de nos dissentiments intérieurs, que mon mari lui a paru fort navré de cette séparation imminente, et qu'en sa qualité de prêtre il a cru devoir tenter près de moi une démarche toute de paix et de conciliation.

Mes sourcils se froncent et se rejoignent; je sens que je prends mon air tragique, mais je garde mon sang-froid et je me borne à faire de la tête et de la main un geste énergique et expressif.

L'abbé pousse un soupir et secoue sa chevelure d'Absalon. — Voyons, continue-t-il, chère madame, avez-vous bien réfléchi? C'est chose grave que le changement d'existence que vous méditez. A votre âge, il est triste de vivre seule... Et puis avez-vous songé à ce que dira le monde? à tort, j'en conviens; mais enfin peut-être vous reprochera-t-on de n'avoir pas tout fait pour ramener votre mari?

A ces mots, je me lève brusquement : — Si c'est mon mari qui vous envoie, dis-je avec vivacité, vous pouvez lui annoncer que ma résolution est irrévocable. Là-dessus j'écarte ma chaise pour bien faire comprendre que je ne me soucie pas de prolonger l'entretien; mais l'abbé demeure installé dans son fauteuil et me regarde d'un air contristé et obstiné à la fois; de sorte que je reprends en accentuant chacun de mes mots d'un geste nerveux :

— Il ne me reste plus, monsieur l'abbé, qu'à vous remercier... C'est votre état de chercher à prêcher la paix, mais avec moi vous perdriez vos peines...; mon parti est pris.

— Allons, allons! fait-il en se levant, ne nous fâchons pas... Vous m'intéressez, bien que vous n'ayez pas l'air commode... Permettez-moi de revenir vous voir quelquefois... ici ou dans votre nouvelle demeure... Je sais que vous cherchez une position de lectrice; j'ai été moi-même précepteur dans de grandes familles avec lesquelles j'ai conservé d'excellentes relations; je pourrais peut-être vous être utile... Je reviendrai en causer avec vous, et puis nous parlerons un peu du bon Dieu et cela vous fera du bien.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 3

## TOUTE SEULE

PAR ANDRÉ THEURIET

Bref, après force protestations, après une enfilade de phrases déclamatoires sur son honorabilité, sa vertu et son abnégation, il a consenti à apposer sa signature au bas du compromis préparé par l'avoué. Aux termes de cet acte, il reconnaît mes droits à demander une séparation, m'autorise à vivre où bon me semblera et s'engage à me servir une pension mensuelle de trois cents francs. Une fois la pièce signée en double, il s'est retiré la tête haute, sans daigner me regarder, déclarant à l'avoué qu'il était enchanté d'avoir fait sa connaissance et l'assurant de sa haute estime.

— Quel sinistre comédien! m'a dit ce dernier en refermant la porte sur le dos de M. La Guépière... Enfin, nous avons ce que nous voulions, et cette autorisation de quitter le domicile conjugal nous servirait de preuve contre lui, dans le cas où nous serions obligés d'avoir recours au tribunal... Maintenant que le plus fort est fait, il me reste à chercher un appartement point trop cher et me mettre en quête d'une situation qui me permette de gagner mon pain, car je n'ai qu'une médiocre confiance dans l'exactitude de M. La Guépière, et puis il me semble que l'argent de cet homme me brûlera les doigts... Je songe à tout cela, assise sur ma chaise basse, devant un petit feu de pauvre, allumé avec un restant de bois de l'autre hiver. Nous sommes en octobre, le temps est humide, et ce premier feu, si modeste qu'il soit, me sert de compagnie. Au dehors, la pluie pleure contre les vitres, et le vent d'ouest soupire sous les portes une chanson d'une tristesse lamentable, peu propre à me redonner du courage.

nd'rue 29.

imiques

bourg,

honorabile clientèle

oulé.

IS en liq.

artition de 200 fr.

, aux guichets de la  
 , contre récépissé.  
 artition s'effectuèrent

de liquidation.

QUES

ontrôlé par les stations  
 lients.

BARRAS,

ILLE

ef de gare.

TELEPHONE

DELE  
 AIN

et publiée par la Société  
 ire. S'adresser à M. A.  
 (H888F)

inture

Bulle.

des cheveux.

ur une barbe belle et forte  
 pour la tête, elle fortifie  
 des cheveux. Inoffensive  
 e avec d'autres produits  
 3.—; port 35 cent.

es cheveux.

nce se frisent en séchant  
 . Ne nuit nullement. Un

illiculaire-

écailles et les démangeai-  
 chute des cheveux et  
 con, 3 fr.; port 35 cent.

ientale

able en noir, brun et blond,  
 substance plombifère et est,

ie.

ure, le cou, les bras et les  
 spécialement contre les  
 rve la peau tendre et bril-  
 —; port 35 cent.

LLATI, & Glaris.  
 T. Jos. Prince, colif.  
 [438]

du cou,

ont guéris par l'anti-got-

corn. Dépôts : Estavayer,  
 arm. [508]

ENDRE

maison neuve, com-  
 et une cuisine.  
 e Nanette SOTTAS, venue  
 fens.

louer :

des Alpes, Bulle,

au magasin.

FRANÇOIS DECROUX, Morges.

enz, imprimeur-éditeur.

— On veut donc nous chasser ?  
 — Il n'est pas question de te chasser, aurait répondu Eberhardt, mais il faut payer ton dû jusqu'au 1<sup>er</sup> avril, sans quoi tu peux chercher un logis ailleurs.  
 — Eh bien, vous serez bientôt réglés.

Jecker entra dans la maison. Un moment après, il apparaissait à une fenêtre et tirait un premier coup de son fusil sur Eberhardt, lequel, atteint mortellement, tomba sur place. Une fille du fermier, puis sa femme, étant accourues au bruit, eurent le même sort. Les trois victimes ont été frappées à la tête, à ce qu'on dit.

Après ce triple meurtre, Jecker se barricada dans son logis sans que nul osât l'arrêter ni même s'approcher des victimes, car l'assassin, surexcité au plus haut point, aurait fait feu sur quiconque eût tenté de s'avancer. Il disposait encore de près de trente cartouches.

Jecker est père de famille, âgé d'une quarantaine d'années.

L'arrestation de ce forcené n'a pu avoir lieu que le soir. Plus de 200 personnes ont cerné la ferme, et cinq ou six gendarmes, envoyés de Laufon, sont parvenus, mais non sans de grandes précautions, à s'emparer de Jecker, qui se débattait avec rage. Il a fallu le ligoter pour le transporter à Dornach, où il est incarcéré.

Le fils de la victime subissait lundi son examen de régent à l'école normale de Porrentruy.

**Bâle.** — Mercredi, à 6 heures du soir, un employé a été tamponné par un train à la gare des marchandises de Bâle, et tué sur le coup. Il était âgé de 34 ans.

**St-Gall.** — Mardi après-midi, un conducteur de train est tombé entre les stations de Fiden et de Morschwil, probablement pendant qu'il serrait le frein du train en marche. Il a été trouvé broyé à côté de la ligne.

**Grisons.** — Un ouvrier qui travaillait mardi à poser une borne au pont de Versam a été entraîné dans l'abîme et tué net.

**Vaud.** — Un second puits romain vient d'être découvert près d'Avenches, aux Conches Dessus. Il est cylindrique, avec à peu près la forme d'une bouteille. Diamètre moyen extérieur 1 mètre 50 cm., diamètre intérieur 70 cm. La maçonnerie fait présumer que la construction est plus récente que celle du puits de Conchette.

Elle est entremêlée de fragments de marbre divers fort curieux, qui, une fois de plus, attestent la splendeur romaine.

L'intérieur du puits était comblé par des débris de maçonnerie jusqu'à trois mètres de profondeur, où l'on a constaté la présence du sable jaune et de l'eau. En raison de difficultés du travail d'extraction dans un trou de 78 cm. de diamètre, le propriétaire, dit le *Journal d'Avenches*, a repris sa pelle et recouvert le puits.

**Valais.** — On annonce la mort, survenue après quatre jours de maladie et à l'âge de 52 ans, de M. Joseph Orsat, député de Saxon au Grand Conseil. Toute sa vie, M. Orsat avait été un serviteur sûr et dévoué de la cause libérale.

**Neuchâtel.** — Un moyen original de dissiper les attroupements a été employé samedi soir par la

— Je ne suis guère dévote, monsieur l'abbé, et une place de lectrice me ferait plus de bien encore.  
 — Ma chère fille, il faut vous fier à la divine Providence.  
 — Elle ne m'a jamais envoyé que des peines! dis-je d'un ton boudeur.  
 — Il faut la prier, reprend-il en soupirant, et lui demander d'abord la résignation.  
 Je me récrie violemment :  
 — La résignation! Je ne lui demanderai jamais cette vertu-là... Je ne la comprends pas et je n'aime pas les gens qui se résignent.  
 L'abbé écarquille les yeux et me contemple avec une expression de commisération qui achève de m'agaçer.  
 — Et vous voulez vivre seule, avec une nature comme la vôtre? réplique-t-il ébaubi et en se reculant. Ah! ma pauvre enfant, vous m'effrayez et, malgré vos idées fausses, vous excitez tristement ma sympathie... Je reviendrai vous voir. Je répète d'un air embarrassé :  
 — Monsieur l'abbé, je vous suis bien reconnaissante; mais je crois que votre temps est précieux, et il est inutile que vous le dépensiez en pure perte.  
 — Pourquoi en pure perte ?  
 — C'est que, si vous venez me voir avec l'intention de me ramener en dessous à vos idées, j'aime mieux me priver de vos visites.  
 Le nez de l'abbé fait une grimace, sa bouche de cerise se contracte, puis s'élargit, et finalement il se met à rire :  
 — Rassurez-vous, nous ne forçons personne, la dévotion vous viendra toute seule.  
 — Elle me viendra, elle me viendra!... Et je secoue la tête à la façon des enfants grognons. — Elle me viendra quand le bon Dieu m'aura d'abord envoyé un peu de bonheur!  
 — Du calme, de la patience! reprend-il en me tapant doucement sur le bras; je vais m'occuper de vous et tâcher de trouver une position qui vous donne une indépendance relative, ma chère enfant!... J'en ai trouvé pour d'autres, et

police de Neuchâtel. Un agent pria des personnes qui stationnaient sur le trottoir faisant l'angle des rues du Seyon et de l'Hôpital de descendre sur le macadam pour laisser le trottoir à la circulation des passants. L'un des membres de ce groupe se remimba et fit un tel tapage que l'affaire sembla tourner à la bagarre. Alors un des agents pria par téléphone la *Musique militaire*, qui avait répétition, de faire un tour en ville. Aux premiers sons de la fanfare, les tapageurs coururent emboîter le pas, et l'attroupe-ment se dispersa comme par enchantement.

### ÉTRANGER

**France.** — La 11<sup>e</sup> chambre du Tribunal de la Seine a rendu son jugement dans le procès des chantages Max Lebauvy.

De Cesti et Ulrich de Civry (celui qui revendique la succession Brunswick contre la ville de Genève) sont condamnés à 13 mois de prison et 500 fr. d'amende.

Joseph de Civry, Chiarisolo, de Labryère, Rosenthal (dit Jacques St-Cère) et Carle de Perrière sont acquittés.

On le voit, il y a encore de beaux jours pour les princes de la canaille.

**Angleterre.** — On télégraphie de Plymouth qu'une terrible tragédie s'est déroulée en pleine mer à bord du schooner *Maria II*, capitaine Brown, pendant un voyage de Singapour aux îles Carolines.

L'équipage, composé principalement de Chinois, s'étant révolté, s'empara du capitaine et, après l'avoir décapité, jeta son corps à la mer.

Un matelot allemand, M. Hoppmann, et un nègre, qui avaient tenté de le secourir, subirent le même sort.

Les mutins enfermèrent alors la femme du capitaine et le groom de celui-ci dans une cabine; pendant qu'ils délibéraient sur le sort des prisonniers, une discussion surgit qui dégénéra bientôt en rixe sanglante au cours de laquelle trois Chinois furent tués.

Heureusement pour la femme du capitaine et pour le groom, le capitaine d'un croiseur espagnol voulant s'assurer de la nature de la cargaison du schooner, se mit à sa poursuite et le rejoignit rapidement. Surpris de ne pas trouver de capitaine à bord, il découvrit bientôt la vérité et, après avoir délivré les prisonniers, mit les mutins aux fers et les débarqua à Manille où ils ont été livrés aux autorités.

**Danemark.** — Pour réformer l'ivrognerie, les Danois ont imaginé ce moyen : D'après un règlement spécial, les agents doivent faire monter en voiture et reconduire soigneusement chez eux les gens qu'ils trouvent en état d'ivresse dans la rue et dans les lieux publics.

L'individu capable de donner des renseignements suffisants est mené d'abord au poste de police, d'où il est transporté, également en voiture, à son domicile, aussitôt qu'il peut faire connaître son adresse.

Après quoi, et c'est là qu'est la particularité curieuse du système, le débitant qui a servi le dernier verre à l'ivrogne est invité, sous peine d'une contravention, à payer la note, parfois assez élevée, des frais de transport qu'a occasionnés son client.

je réussirai, je l'espère, également pour vous... Bon courage, et à bientôt.  
 Il salua et disparaît derrière les plis de ma portière de reps bien fané. Dès que j'entends la porte de l'antichambre qui se ferme, je donne un libre cours à ma mauvaise humeur, et je murmure :  
 — Un brave homme, c'est possible, mais il m'assomme! Est-il tenace avec ses visites? Et qu'ai-je besoin d'un abbé chez moi?...  
 Tout en grognant, j'époussette avec fureur le dessus de ma cheminée. La vue de mon porte-monnaie très plat, posé sur le velours usé de la tablette, me ramène à des idées plus calmes. Je réfléchis que, malgré ses belles promesses, M. La Guépière me servira mes trois cents francs d'une manière très fantaisiste; que je possède en propre qu'une rente de deux mille francs, à laquelle, heureusement, Lancelot n'a pu toucher, car elle est inaliénable; et qu'enfin je ne puis compter sur ma famille du Chânois, qui s'est saignée à blanc pour me marier. Il faut donc absolument que je me crée des ressources. Or, cet abbé prétend avoir de belles relations et, grâce à lui, je pourrai peut-être dénicher la *merle blanc*, c'est-à-dire une bonne place de lectrice chez quelque vieille dame. Décidément, l'abbé Micault est un homme à ménager.  
 Tandis que je rature toutes ces choses, je m'aperçois que mon *huil* est mal équilibré; je retire quelques épingle, j'entlève mon peigne, et, posé devant la glace, les bras en l'air, le chignon à demi déroulé, je me hâte de me recoiffer. Dans le champ du miroir, ma figure se reflète, sérieuse et mélancolique, pâle dans le floconnement de mes cheveux châtain, avec deux grands yeux sombres, très cernés.  
 — Comme te voilà faite, ma pauvre Geneviève! me dis-je à moi-même, ces sept ans de mariage ne t'ont pas embellie!... Et tout à coup je m'aperçois que la glace me renvoie, indépendamment de la mienne, une autre image inconnue : un visage masculin, avec des yeux brun clair et des cheveux ébouriffés en tête-de-loup. Je me retourne ébahie, indignée

**Cuba.** — Deux détachements espagnols, se prenant réciproquement pour des insurgés, ont échangé des coups de fusil. Il y a eu un colonel et 26 soldats tués; 5 officiers et 84 soldats blessés, dont 8 grièvement.

### CANTON DE FRIBOURG

**Landsturm.** — Le service d'instruction d'un jour pour les compagnies de landsturm en 1896 auront lieu comme suit :

Bataillon 14 : Etat-major et 1<sup>re</sup> compagnie, le 21 avril, à 8 h. du matin, à Châtel-St-Denis; 2<sup>e</sup> compagnie, le 22 avril, à 8 h. du matin, à Rue; 3<sup>e</sup> compagnie, le 23 avril, à 8 h. du matin, à Romont; 4<sup>e</sup> compagnie, le 24 avril, à 8 h., à Sales (Gruyère).

Bataillon 15 : Etat-major et 2<sup>e</sup> compagnie, le 16 avril, à 8 h. du matin, à Corbières; 1<sup>re</sup> compagnie, le 17 avril, à 8 h. du matin, à Bulle (place des Halles); 3<sup>e</sup> compagnie, le 18 avril, à 8 h. du matin, à Treyvaux; 4<sup>e</sup> compagnie, le 20 avril, à 8 h. du matin, à Fribourg (caserne de la Planche).

Bataillon 16 : Etat-major et 1<sup>re</sup> compagnie, le 11 avril, à 8 h. du matin, à Estavayer (place de Moudon); 2<sup>e</sup> compagnie, le 13 avril, à 8 h. du matin, à Montet (Broye); 3<sup>e</sup> compagnie, le 14 avril, à 8 h. du matin, à Montagny-la-Ville; 4<sup>e</sup> compagnie, le 15 avril, à 8 h. du matin, à Belfaux.

Bataillon 17 : Etat-major et 3<sup>e</sup> compagnie, le 7 avril, à 8 h. du matin, à Wunnewyl; 1<sup>re</sup> compagnie, le 8 avril, à 8 h. du matin, à Morat (place du Collège); 2<sup>e</sup> compagnie, le 9 avril, à 8 h. du matin, à Guin; 4<sup>e</sup> compagnie, le 10 avril, à 8 h. du matin, à Tavel.

**Correction de la Broye.** — Le message du Conseil fédéral aux Chambres concernant l'allocation à accorder au canton de Vaud pour la correction de la Broye depuis le Pont-Neuf jusqu'au lac de Morat vient de paraître. Nous en extrayons les renseignements suivants :

Les travaux de correction sont devisés à 1,660,000 fr.; ils sont répartis en deux groupes comme suit : Premier groupe : Travaux de Salavaux au lac de Morat, 320,000 fr. Protection de la rive près Vallamand, 20,000 fr. Reconstruction du pont de Salavaux, 150,000 fr. Consolidation du pont Panchaud, 10,000 fr. Prolongation du pont de Villars-le-Grand, 20,000 fr. Travaux de protection de la rive à cet endroit, 16,000 fr. Frais généraux, 14,000 fr. Total : 550,000 fr.

Deuxième groupe : Correction de la Broye depuis Salavaux à 300 mètres au-dessous du Pont-Neuf, 1,084,000 fr. Frais généraux, 26,000 fr. Total : 1,110,000 fr. — Total général : 1,660,000 fr.

Le Conseil fédéral propose à l'Assemblée fédérale d'accorder au canton de Vaud une allocation de 40 % du coût de ces travaux, soit une somme maxima de 664,000 francs, sous les conditions de contrôle d'usage.

**Navigation.** — Jeudi dernier a eu lieu à Neuchâtel l'assemblée générale des actionnaires de la Société de navigation à vapeur sur les lacs de Neuchâtel et de Morat, présidée par M. Chassot, avocat

d'être surprise décoiffée, et je crie :  
 — Que voulez-vous? C'est insupportable! On n'entre pas ainsi chez les gens!...  
 La tête-de-loup balbutie des syllabes mal articulées, et je reconnais M. Pascal, le second clerc de maître Plumerel. Il émerge des plis de la portière, tenant dans ses doigts crispés son feutre et un rouleau de papiers. Il finit par m'expliquer qu'il me rapporte mes pièces, qu'il est entré au moment où l'abbé sortait, et que, n'ayant trouvé personne pour l'annoncer, il s'est avancé à l'aventure jusqu'à la porte de la chambre.  
 Le pauvre garçon est si interloqué qu'il a deux pouces de rouge sur son visage hâlé. J'ai pitié de lui, et, après avoir rajusté mon chignon, je m'efforce de dissimuler ma mauvaise humeur et je lui montre un fanueil. Pour y arriver, il butte contre un tabouret, manque de renverser un guéridon; enfin le voilà assis et fort embarrassé de ses jambes. Je prends les papiers, et, comme il y a un reçu à donner, je vais le rédiger à mon bureau. J'ai honte de mon emportement, et j'engage la conversation avec le clerc, afin de lui montrer que mon second mouvement vaut mieux que le premier.  
 — Vous n'êtes pas à Paris depuis longtemps, monsieur ?  
 — Non, madame, répond-il.  
 Et il ajoute avec une brusquerie un peu gauche :  
 — Cela se voit, n'est-ce pas ?  
 Je n'ose pas dire que oui, je souris légèrement et je lui demande de quelle province il est.  
 — De la Bourgogne, de Grancey, un village perdu dans les bois.  
 A la façon dont il prononce ce nom de Grancey et dont ses yeux s'éclairent, on sent qu'il aime son village. C'est ainsi que je m'anime moi-même lorsque je parle du Chânois, et cette ressemblance me rend mon interlocuteur plus sympathique.

(A suivre.)

président du Comité étaient présents, r Les comptes de par 634 voix.

Il a été procédé aux élections des organes de la Société des nouveaux statuts du 14 novembre 1901

a) Membres du Comité : Estavayer, Rey, de Estavayer; Tschachtler, Morat; b) Membres du Comité : Estavayer, d'Estavayer; c) Censeurs : M. Engelhard, député

**Fribourgeois.** — même que nous avons sortissants d'autres voici aujourd'hui 21 autres Etats de Zurich. 169; B. 34; Obwald. 5; N. 80; Bâle-Ville. 13; Appenzel A. 1; Saint Gall. 1; Thurgovie, 29; T. Neuchâtel, 2,497;

**Tir militaire.** de tir dans les Sociétés d'infanterie, Élite sous-officiers et sous-classe d'âges, qui de recrue, ni à un tir d'officiers ou de l'infanterie, Landsturm.

Les sous-officiers des classes d'âge (1<sup>re</sup> Landsturm armée). Les sous-officiers des classes d'âge de 1847. Les hommes âgés n'auront pas remplis les prescriptions de 1893, seront appelés trois jours, y compris sans avoir droit de route.

L'époque et le tout cas avec celui de la classe d'âge d'officiers de la landwehr les plus anciennes fusil d'ordonnance. Les militaires de l'arrondissement de

**Gymnastique.** les 27, 28 et 29 jours de gymnastique. M. 50<sup>e</sup> anniversaire de

**VILLE DE** Ensuite de démission de garde de nuit est n. Prendre connaissance des et s'inscrire au B. Vendredi 8 avril proc. Bulle, le 21 mars 1901

**Travaux de** La commune de La soumission d'ici au 1<sup>er</sup> construction d'un mur de l'Hôtel de Ville. Prendre connaissance des conditions diverses auprès de La Tour, le 25 mai 1901

**Ga** Reçu un très beau peu, en noir et c. messieurs. Importation de l'Assortiment complet d'Écosse, en soie. Se recommandent Sœurs

# LA GRUYERE

président du Comité de surveillance. 15 actionnaires étaient présents, représentant 831 actions.

Les comptes de l'année 1895 ont été approuvés par 634 voix.

Il a été procédé ensuite au renouvellement des organes de la Société nécessitant de l'adoption des nouveaux statuts par l'assemblée des actionnaires du 14 novembre 1895. Ont été élus :

a) Membres du Conseil de surveillance : MM. Emery, préfet, à Estavayer; Marmier, contrôleur, à Estavayer; Rey, député, à Estavayer; Hafner, avocat, à Morat; Tschachtli, président, à Morat.

b) Membres du Comité de Direction : MM. Cardinaux, conseiller d'Etat, à Fribourg; Bullet, directeur, à Estavayer; d'Épinay, préfet, à Morat.

c) Censeurs : MM. Dumont, caissier, à Estavayer; Engelhard, député, à Morat.

**Fribourgeois hors du canton.** — De même que nous avons donné la statistique des ressortissants d'autres cantons dans celui de Fribourg, voici aujourd'hui celle des Fribourgeois habitant les 21 autres Etats confédérés :

Zurich, 169; Berne 1704; Lucerne, 77; Schwytz, 34; Obwald, 5; Nidwald, 3; Glaris 1; Zoug 27; Soleure, 80; Bâle-Ville, 92; Bâle-Campagne, 45; Schaffhouse, 13; Appenzell Rh.-Ext., 9; Appenzell Rh.-Int., 1; Saint Gall, 70; Grisons, 11; Argovie, 44; Thurgovie, 29; Tessin, 30; Vaud, 4438; Valais, 164; Neuchâtel, 2,497; Genève, 1368.

**Tir militaire.** — Sont astreints aux exercices de tir dans les Sociétés de tir, en 1896 :

**Infanterie, Elite :** Les officiers de compagnie, les sous-officiers et soldats portant fusil, de toutes les classes d'âges, qui ne seront pas appelés à une école de recrue, ni à une école centrale, ni à une école de tir d'officiers ou de sous-officiers.

**Infanterie, Landwehr :** Tous les officiers de compagnie.

Les sous-officiers et soldats portant fusil de toutes les classes d'âge (1852 à 1863 inclusivement).

**Landsturm armé :** Tous les officiers de compagnie.

Les sous-officiers et soldats portant fusil, des classes d'âge de 1847 à 1875 inclusivement.

Les hommes astreints aux exercices de tir qui n'auront pas rempli, dans une société de tir, les conditions prescrites par l'ordonnance fédérale du 15 février 1893, seront appelés, en automne, à un service de trois jours, y compris ceux d'entrée et le licenciement, mais sans avoir droit ni à la solde ni à l'indemnité de route.

L'époque et le lieu d'exercice seront fixés plus tard.

Tout tireur doit tirer avec son propre fusil ou en tout cas avec celui dont est armée l'unité de troupe ou la classe d'âge à laquelle il appartient. Tous les officiers de la landwehr, même ceux des classes d'âge les plus anciennes doivent par contre tirer avec le fusil d'ordonnance Mod. 89.

Les militaires peuvent exécuter leur tir dans l'arrondissement de leur domicile.

**Gymnastique.** — C'est à Morat que se tiendra les 27, 28 et 29 juin, la fête cantonale fribourgeoise de gymnastique. Morat célébrera en même temps le 50<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de sa section.

Un comité s'est formé pour rassembler des prix d'honneur; il est composé de MM. Wegmuller, pharmacien, Steiner, secrétaire, Max Vacheron, greffier, Robert Haas, Gottlieb Vogt, Charles Haas, A. Roggen, Dinichert, fils, et A. von Gunten.

**Ingénieurs fribourgeois.** — L'université de Lausanne vient de conférer à M. Isaac Fraisse, de Fribourg, le grade d'ingénieur-constructeur, pour lequel notre concitoyen a subi ses examens avec grand succès.

**Accident mortel.** — Mardi, à Courtepin, un enfant de 4 ans qui s'amusa à découvrir une fosse à purin a fini par y tomber et par s'y noyer.

On n'a pas tardé d'accourir à son secours, mais il a été impossible de le rappeler à la vie.

## GRUYERE

**Incendie de Morlon.** — Dans la nuit de mardi à mercredi, vers 3 h., l'alarme a été jetée dans la ville de Bulle et les villages des environs. Un nouvel incendie venait de se déclarer à Morlon dans la première maison au sud-est du village, bâtiment heureusement isolé de ses voisins par un verger et par la route, appartenant à MM. Grandjean et habité par la famille Verdant. Le danger général a été, du fait de l'écart, moins grand que lors du commencement d'incendie que nous avons raconté il y a tout au plus trois semaines. Le feu ayant accompli son œuvre avec la plus grande rapidité, on a pu téléphoner de divers côtés pour contremander les secours. La pompe de Bulle, escortée et suivie de nombreux habitants de cette ville, est seule arrivée sur les lieux. Au surplus, Morlon n'est pas riche en eau et un trop grand nombre de pompes ne pourrait s'y rendre utile. Les locataires éveillés subitement n'ont eu que le temps de se mettre eux-mêmes à l'abri et de procéder au sauvetage du bétail, en sorte que le mobilier resté dans les flammes a été anéanti.

Une patrouille de nuit avait cependant été organisée à la suite de la coupable tentative du 11 mars, mais elle venait de passer quelques instants auparavant autour de la maison destinée aux flammes sans rien observer d'insolite. Cette circonstance ne tend rien moins qu'à confirmer l'idée d'imputer ce sinistre à une main malveillante. Le feu s'est d'ailleurs déclaré en premier lieu à la grange. Mardi après-midi, jour de l'Annonciation, les promeneurs de Bulle se sont rendus nombreux à Morlon, visiter les débris du bâtiment incendié.

Un arbre voisin du bâtiment a été tout fendillé sous l'action de la chaleur.

**Promenades.** — On nous adresse les lignes suivantes que nous croyons bien faire d'accueillir en espérant qu'une réponse y sera donnée.

« Pourquoi fait-on tailler aussi bas les arbres qui bordent la route de Bulle du côté de Vuadens? Nous voilà privés d'ombre sur ce chemin pour l'été prochain et probablement pour plusieurs autres étés. En voyant ces espèces de moignons dressés vers le ciel, on se demande si ces arbres avaient été plantés il y a quelques vingt ans dans le but de fournir du bois à fagots et l'on se demande encore si tous les

arbres bordant les routes aux environs de Bulle subiront le même sort? »

**Baleine.** — La baleine annoncée à Bulle pour le dimanche des Rameaux a dû ajourner son entrée dans nos murs, non point que ce poisson ait eu peur de l'eau qui tombe depuis hier matin, mais parce que l'on redoute, à la préfecture, que le long crustacé ne trouble les exercices pieux de la semaine sainte. Les amateurs en seront quittes pour un peu de patience.

**Passerelle du Brésil.** — Par suite des érosions provoquées par la Trême, l'une des piles soutenant la passerelle des usiniers qui traverse ce torrent au lieu dit le « Brésil », entre les communes de Bulle et de La Tour, a été dégagée par dessous, en sorte que la passerelle s'est penchée de côté, sans pourtant verser. Néanmoins, la double palissade de fer s'est tordue par suite de ce mouvement. En attendant que l'ingénieur cantonal ait fixé un projet définitif, le conseil communal de Bulle a chargé MM. Pasquier frères de procéder à des travaux provisoires pour mettre la passerelle hors de tout danger immédiat.

**Le temps qu'il fait.** — Le ciel est fort inconstant depuis quelques jours. Hier matin, pluie ininterrompue; dans l'après-midi, beau ciel bleu; le soir, pluie; durant la nuit, une vraie tempête s'est déchaînée, sifflant à travers les volets et agitant les arbres en bourgeons. La neige est sensiblement redescendue, la vallée de Charmey en est toute grise. Cependant, le baromètre demeure au variable et la température a peu fraîchi jusqu'ici.

## Dernières nouvelles.

**Naples.** — L'empereur et l'impératrice d'Allemagne, qui ont traversé la Suisse ces jours derniers pour se rendre en Italie, sont arrivés dans le port de Naples mercredi soir avec leurs deux fils. Ils ont pu débarquer hier matin et se sont rendus en voiture au Vésuve.

Guillaume II passera quelques jours dans le pays de son allié Humbert qui, plus que jamais, doit avoir besoin de consolations.

Pour la rédaction : LOUIS COURTHON.

## On peut vivement conseiller

aux personnes qui ont employé des préparations ferrugineuses contre les pâles couleurs, sans obtenir le résultat désiré, une cure régulière de véritable Cognac Golliez ferrugineux; depuis 22 ans, cet excellent produit s'est montré supérieur contre l'anémie, la faiblesse, les maux de cœur, aussi a-t-il été seul primé par 10 diplômes d'honneur et 20 médailles dans toutes les dernières expositions.

Plus de 20,000 attestations en 22 ans. — En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans les pharmacies.

Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat.

**S. A. Etoffes noires p. dames, p. laine, dep. 90 c. p. m. jusqu'à fr. 8.50; toutes les nouveautés de la saison. Échantillons sur demande franco à toute personne, ainsi ceux d'étoffes en coul. p. dames et messieurs, toiles en fil et coton, indiennes, couvertures, etc.**

**F. Jelmoli**  
DÉPÔT DE FABRIQUE  
ZURICH  
Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-poste pour frais de réimpression.

## VILLE DE BULLE

Ensuite de démission du titulaire, un poste de garde de nuit est mis au concours.

Prendre connaissance du cahier des charges et s'inscrire au Bureau de ville jusqu'au vendredi 3 avril prochain, à 6 heures du soir. Bulle, le 21 mars 1896.

Par ordre :  
Le Secrétaire communal.

## Travaux en soumission.

La commune de La Tour-de-Trême met en soumission d'ici au 1<sup>er</sup> avril prochain la construction d'un mur de clôture pour le jardin de l'Hôtel de Ville.

Prendre connaissance des mesures et conditions diverses auprès de M. le syndic. La Tour, le 25 mars 1896.

Par ordre :  
Le Secrétaire de ville.

## Gants.

Reçu un très beau choix de gants de peau, en noir et couleur, pour dames et messieurs.

Importation directe de Grenoble.

Assortiment complet de gants en fil d'Écosse, en soie, coton, etc.

Se recommandent

Seurs PROGIN, Bulle.

## Le Juge de paix du 3<sup>e</sup> cercle de la Gruyère.

Le comité du Syndicat des propriétaires de l'assainissement des marais nous ayant exposé que des enfants ou des mal intentionnés se permettent d'enlever des piquets de nivellement, des gabaris, — de marcher sur les talus, — de traverser le canal, — de s'amuser avec les wagonnets, — de déclouer les garde-corps du pont provisoire du chemin de Morlon, — de briser même les lanternes placées pour éclairer ce passage, — nous faisons défense à chacun de déranger, enlever, détériorer quoi que ce soit de ces travaux ou engins, sous peine d'une amende, outre les frais et dommages, de dix francs par contravention.

L'amende sera pour le dénonciateur.  
Les parents seront responsables pour leurs enfants.  
Donné à Bulle, ce vingt-sept mars mil huit cent quatre-vingt-seize, pour être publié par la voie des journaux et affiché.  
Pour le Comité :  
DUPRÉ, not.

Le Juge de paix :  
ALF. REICHLÉN

## A VENDRE

à Broc, une maison neuve avec grange, écurie et un verger de trois poses de bon terrain attenant. Entrée en possession de suite. S'adresser à Albert GILLARD, entrepreneur, à Bulle.

## A vendre:

Une belle scierne d'environ 12 poses, située au-dessus d'Hauteville. S'adresser à Mme FANCHETTE PHILIPONA, à Hauteville.

## Domestique.

On demande pour un hôtel-pension de la Gruyère un jeune homme de toute confiance et connaissant un peu le service des chevaux.

## Le chauffour

de la Tuilerie de Bulle sera ouvert dès le 2 avril.

ULRICH frères, tuiliers.

## A VENDRE

Une trentaine de pigeons différentes espèces, chez Louis VONLANTHEN, à Epagny.

## On demande

un ouvrier maréchal chez Césaire DEY, à Marsens.

## On demande

pour de suite un bon ouvrier maréchal chez Rime, à Echarlens.

## A la Civette.

**Tabacs. — Cigares. — Cigarettes.**

Grand choix d'articles pour fumeurs. Etuis à cigares, depuis 80 c. — Moules à cigarettes, depuis 10 c.

Pipes derniers systèmes. Pipes à couvercle automatique. Pipes « Curraat ». Pipes « Touriste ».

Au même magasin : Grand assortiment d'articles pour enfants, tels que : brassières, chaussons, bérêts, caleçons, etc.

A. BÜRGISSER

969] à côté de la pharmacie Sudan.

## Pour Pâques.

Chez Tobie BEC, r. de Bouleyres, Bulle.

Grand et beau choix de

chapeaux feutre et paille,

ainsi que d'ombrelles et encas.

Graines potagères et fleurs.

## A louer :

Bulle, Place des Alpes, Bulle, un beau magasin.

S'adresser à M. FRANÇOIS DECROUX, Morges.

## Tas de fumier

de premier choix à vendre. S'adresser aux frères SAVARY, à Riaz.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rue 29.

**CRÉDIT FONCIER FRIBOURGEOIS en liq.**  
BULLE (Suisse).

Les porteurs d'actions sont avisés qu'une SECONDE répartition de 200 fr., soit 40 % par action, sera faite dès le 6 avril 1896.  
Les actions doivent être déposées, pour l'estampillage, aux guichets de la Banque populaire de la Gruyère, à Bulle, jusqu'au 31 mars, contre récépissé.  
Le retrait des titres estampillés et le paiement de la répartition s'effectueront dès le 6 avril 1896.  
Bulle, le 17 mars 1896.

La Commission de liquidation.

**ENGRAIS CHIMIQUES**

N° 8 Engrais universel, spécialement recommandé et contrôlé par les stations fédérales de Berne et Zurich. Procès-verbaux à la disposition des clients.

A l'Agence agricole Auguste BARRAS,

BULLE — Place du Marché — BULLE

Dépôt à Sâles chez M. PLANCHEREL, chef de gare.

TELEPHONE

Horlogerie. — Bijouterie. — Orfèvrerie. — Optique.

**ISIDORE REMY**

Elève diplômée de l'Ecole d'horlogerie municipale à Genève  
BULLE — Grand'rue 26 — BULLE

**Orfèvrerie : grand choix.**

Services argent, liens de serviette, services à découper, plateaux, théières, etc., etc.  
REPARATIONS

Travail soigné garanti. — Prix modérés.

**La Fabrique d'Engrais chimiques**

Fribourg & Renens, à Fribourg,

recommande ses produits si avantageusement connus à son honorable clientèle et au public agricole en général.

Baisse de prix dès le 1<sup>er</sup> janvier écoulé.

**Agence agricole Auguste Barras, Bulle.**

Téléphone. Fers et quincaillerie. Téléphone.

Clouterie, visserie, serrurerie. — Outils d'artisans.  
Grillages galvanisés, ronces artificielles. — Balances et bascules.  
Tuyaux étirés. Tuyaux pour fourneaux.  
Verre à vitres. Mastic. — Scies à eau de tous genres.  
Bnanderies. — Vernis et couleurs.

SPECIALITÉ D'ARTICLES DE MÉNAGE  
Brosserie.

Machines et outils agricoles.  
Répartisseurs et pompes à purin.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

A partir de ce jour,  
**LIQUIDATION**  
complète des **CHAPEAUX** pour dames et enfants, rubans, fleurs, garnitures diverses. Prix de facture.  
On trouve toujours en magasin un grand choix de **chapeaux** pour messieurs et garçons.  
Au magasin A. GLASSON,  
BULLE, place du Marché au petit bétail.

CHEZ  
**Louis DESBIOLLES**  
BULLE  
GRAINES FOURRAGÈRES:  
Trèfle, fenasse, raygras,  
Fromental, esparcette,  
Thymothé, lucerne,  
Vesces (poisettes)  
en qualités fraîches et de premier choix, avec garantie de germination.  
Prix très avantageux.

**DOMAINE**  
On demande à acheter un bon domaine de 15 à 30 poses. Paiement au comptant.  
S'adresser à Ad. Bongard, agence immobilière suisse, Fribourg. (H832F)

**Belle occasion!**  
Bicyclette, creux, forte, presque neuve, à vendre pour cause de départ à un prix très exceptionnel.  
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle.

Si vous voulez acheter de bonnes chaussures, à bon marché, demandez le prix courant de la maison bien connue  
**Brühlmann-Huggenberger, Winterthur.**  
Forts souliers, cuir bœuf, pour hommes, depuis fr. 7.35  
Forts souliers, pour filles ou garçons, N°s 26 à 29, depuis fr. 4.80  
Bottines dames, cuir mat, > > 6.80  
Mollières dames, > > 4.80  
GRAND CHOIX  
Expédition franco contre remboursement.  
Les articles ne convenant pas sont échangés sans aucune difficulté. (H1800I)

**T. Pauchard-Blanc, Tour-de-Trême.**  
Liquidation de draperies, laines, cotons, jouets d'enfants, poterie, quincaillerie. — Charcuterie.  
Prix de facture.

On demande une apprentie-tailleuse chez Marie GACHET, Bulle.

**BEURRE**  
Le soussigné, laitier au Pâquier, livre toujours du **beurre de première qualité**, fabriqué avec le malaxeur.  
Se recommande  
Aurélien Sudan.

**AVIS IMPORTANT**

Le soussigné se charge de tous les travaux d'architecture, tels que : plans, devis, surveillance de travaux, etc. Il espère que son expérience comme entrepreneur, le soin et la conscience qu'il a toujours apporté dans ses ouvrages lui vaudront la confiance du public. Son bureau se trouve derrière l'église, au N° 70.

Adolphe Roullier, à Bulle.

**COMPTABILITÉ MODELE SYSTEME AMERICAIN**

Traduction de MM. GAILLET, comptable, et VILLIGER, négociant, et publiée par la Société des commerçants de Fribourg. — En vente à 3 fr. 50 l'exemplaire. S'adresser à M. A. Schachtelin, caissier de la Société, à Fribourg. (H868F)

**Le Dermatolip du D<sup>r</sup> G. Wander**

(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, chez

MM. A. BOSSON, à Bulle;  
L. KOEBER, épicerie,  
Alex. DESBIOLLES, épicerie,  
Louis DESBIOLLES, droguerie,  
JAMBE, pharmacien, à Châtel-St-Denis.  
JAN, nég., Oron.

(H453Y)

**COMMERCE DE FARINES**

Mais, son, avoine, blé comprimé.  
EPICERIE Marchandises de première qualité aux prix les plus réduits. MERCERIE  
A la boulangerie ENDERLI, Tour-de-Trême.

**JUNG-ENGLAND**

Tailleur artistique

Rue de Lausanne, Fribourg.

Grand assortiment de draperie anglaise, française et choix des plus complets en costumes cheviot fantaisie ou foncé dans les prix de 65 à 95 fr.

Pardessus d'été sur mesure depuis 60 fr.

Pantalons clairs ou foncés sur mesure depuis 20 fr.

Se recommande

(H932F)

**B. Comte-Kæser.**

Voir les étalages.

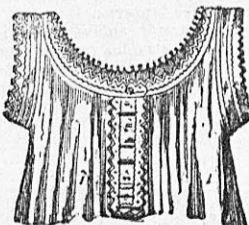
Il vient en flacons depuis 90 c. et en tubes de 15 et de d'arriver du **MAGGI** 10 c., ainsi que des Potages à la minute. Les flacons d'origine de 90 c. sont remplis à nouveau pour 60 c. et ceux de 1 fr. 50 pour 90 c.

Alfred Bosson, Bulle.

**Rosiers.**

Le soussigné dispose d'une quantité de rosiers, en hautes tiges, mi-tiges et nains de toutes nuances. Prière de s'adresser d'ici au 1<sup>er</sup> avril chez  
G. Sottaz, nég., Vuadens.

Chemises de jour pour dames depuis 1 fr. 35; des plus élégantes, seulement 7 fr. 25 la chemise. [424]



Aussi avantageuses : des chemises de nuit, camisoles, pantalons, jupons de dessous et de costume, tabliers, draps de lit, taies d'oreiller, traversins, etc., linge de table et d'office, couvre-lits, couvertures de laine, rideaux. R.-A. FRITZSCHE Neuhäusen-Schatthaus, fabrication de lingerie pour dames et 1<sup>re</sup> Versandthaus fondée en Suisse.

**Domestiques.**

On demande plusieurs domestiques sachant traire. — S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle.

**Bonbons pectoraux de KAISER**

Très renommés et reconnus comme étant d'un effet curatif certain pour la toux, l'enrouement, la bronchite et l'engorgement. Remède le plus efficace et le meilleur marché; nombreuses attestations.  
En vente en paquets à 30 et 50 cent. chez A. GAVIN et P. SUDAN, à Bulle; PORCELET, à Estavayer. [774]

**On demande**

de bons domestiques de campagne, âgés de 16 à 22 ans, pour un petit domaine. On exige qu'ils sachent traire et fancher. Entrée de suite.  
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle.



Bulle. — Emile Leuz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT  
Pour la Suisse : 1 an 6 fr.  
Etranger, 1 an, 9 fr.; payable d'avance.  
Prix du numéro : 0 fr. 25  
On s'abonne dans les bureaux de poste.

**La Gruyère**

Qui n'a entendu point d'attraction nale de Genève que de « Village Au début, nous l'égard de la réus une simple visit peu près termin notre complète c lement conçu et simple miniature intime de quelq bien un village r conçu. Bien plus, boré à cette gran la Patrie paraisse cupation de comp afin qu'aucune v ses campagnes é blât la vue du vis se croire en plei Car c'est bien la Confédération, devant l'ennemi rielle, qui, à peu tique exposition. C'est le pittores pour des organis son savante, grou les petits ne fuss que les construct éclipser par leur

FEUILLE

TOU

— Je parie que  
— Oh! oui, mad  
le mal du pays.  
Comment avez-v  
dans cette horreur  
— Ah! voilà, rép  
son ventre dans ses  
suis mis en tête de  
venir à Paris... J'a  
qui était son de mu  
ce qu'il savait. Que  
dit : « Tu dois alle  
perfectionneras, ca  
plus en qu'une idé  
chose facile.  
— Pourquoi?  
— Parce que je  
mes parents, qui so  
vant la dépense.  
— Et comment  
commençant à m'in  
— Le plus diffic  
chemin de fer qui  
vingt-quatre franc  
et mes économies  
Alors j'ai cherché  
— Et vous l'ave